

# LA PAROLE AUX PARENTS

*Quand le maximum est fait pour l'apprentissage et le plaisir des enfants...*

*Conseil d'école primaire « Paul Eluard »*

*1<sup>er</sup> trimestre 2022-2023*

*Rappel : Un compte rendu officiel est mis à disposition des parents par le directeur d'école (format papier sur demande).*

## Présents :

la Mairie : Mme Boidin, Mme Baron. Mr Pelloux-Prayer

les enseignants : Mme Lelaurin, Mme Niang, Mme Borne, Mme Gaertner, Mme Meynier, Mme Livet, Mme Falcon

DDEN : Agnès Griset

les représentants de parents d'élèves : Mme Bouzon, Mme Argoud, Mme Defour, Mme Vendola, Mme Saive, Mme Gustin, Mme Berthelin, Mme Chirat, Mme Le Tellier

Excusées : Mme Bonjean. Mme Mazarguil

## Bilan de rentrée

Cette année la rentrée a été festive à l'occasion des 30 ans de l'école. Les parents pouvaient donc tous entrer dans l'école et amener leurs enfants devant leur classe sous les notes de musiques de l'Echo de l'Argentelle. Les enfants rentraient, ensuite, en classe pendant que les parents bénéficiaient d'une collation offerte par la mairie. A 16h30, un spectacle et un goûter étaient également offerts dans l'enceinte de l'établissement.

Tout le monde remercie la mairie.

Romane LIVET arrive dans l'école cette année en tant qu'enseignante des CE1/CE2 non titulaire du poste.

Etienne PERRAULT est le remplaçant rattaché à l'école mais il a déjà été réquisitionné sur un poste de remplacement dans une autre école.

Il n'y a pas de service civique pour l'instant et cela manque un peu.

Véronique CONJARD (AESH) intervient dans la classe de Mme NIANG et également en maternelle et sur l'école d'Épinouze.

RASED : Julia ANGEL (Psychologue scolaire)

Stéphanie MARTINEZ (Maîtresse E)

EFFECTIFS : CP = 22 CP/CE1 = 23 (16+7) CE1 = 24 CE1/CE2 = 23 (10+13)

CE2 = 25 CE2/CM1 = 27 (6+21) CM1/CM2 = 26 (9+17) CM2 = 26

TOTAL = 196 élèves

Les évaluations nationales ont eu lieu en CP et CE1 comme chaque année avec des résultats très hétérogènes. La maîtresse E est intervenue dans les classes de CE1 pour les passations de lecture individuelle. Les maîtresses de CP remarquent que le graphisme est à revoir pour beaucoup d'élèves. Suite aux résultats, les parents ont tous été rencontrés. De nouvelles évaluations auront lieu en janvier pour les CP.

Le portail vert est redevenu le seul lieu d'entrées et de sorties aux horaires scolaires.

L'accès aux classes se fait par la cour. Les enseignantes trouvent cela plus pratique.

Il y a toujours deux récréations. A partir de novembre, la classe de CE2 de Mme GAERTNER fera un roulement. Le matin avec les CP, CE1 et CE1/CE2 et l'après-midi avec les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2. Les CE2 de Mme LIVET pourront ainsi s'amuser avec leurs camarades de CE2.

Si les parents ne sont pas là à la sortie de l'école les enfants sont conduits à la garderie ou à la cantine. Pour l'instant pas de retard.

L'exercice alerte incendie a bien eu lieu. Tout est OK. Exercice effectué en 59 s. Les autres exercices se feront après les vacances de la Toussaint.

**REGLEMENT INTERIEUR** : Rajout du site internet de l'école et de l'entrée et de la sortie par le portail vert. Voté "Pour" à l'unanimité.

### **COVID :**

Nous sommes, actuellement, au niveau socle de programme Covid. Il n'y a donc aucune restriction même si les mesures d'hygiène restent inchangées (mains et matériel scolaire lavés régulièrement).

Depuis la rentrée, 15 élèves et 1 maîtresse ont été positifs.

ATTENTION : Ne surtout pas mettre les enfants à l'école s'ils sont positifs. Prévenir l'école même en cas de cas positifs dans la famille proche. L'enfant pourra venir à l'école avec un masque.

## **PROJETS :**

*Musique* : Toujours avec Faustine Girard. Le thème cette année est le sport. Un spectacle (chorale) aura lieu en fin d'année. Celui-ci sera peut-être accompagné d'une kermesse et/ ou d'une buvette (Projet en réflexion avec le sou).

*Piscine* : Les CP- CP/CE1- CE1- CE1/CE2 iront à la piscine en " intensif". Soit 2 fois par semaine. (8 séances au lieu de 6) de fin mai jusqu'à fin juin. Cela demandera une grosse organisation vis-à-vis des parents pour l'accompagnement. Les maîtresses remercient les 2 parents déjà inscrits. Les agréments auront lieu au mois de janvier. Les tontons, taties, papis, mamies... sont les bienvenus car il faudra 4 accompagnants agréés par sortie. L'agrément est valable 5 ans. Tout cela, pour un coût d'environ 2816 euros pour 32 séances. Les autres CE2 n'iront pas à la piscine car il n'y a pas assez de budget. Ils participeront à un autre projet.

*Médiathèque* : Tous les élèves iront une fois par mois.

*Incorruptibles* : Les CP et CE1 auront 5-6 livres à lire sur l'année et voteront à la fin pour celui qu'ils ont préféré.

*Cinéma* : Les CM1- CM2 et CM2 iront voir 3 films.

*Sitcom* : Il y aura 2 séances par classe en mars et mai. Sauf pour les CP.

*Boules Lyonnaises* : 6 classes iront au boulodrome pour 5 séances. A la fin, un petit tournoi pourra être organisé.

*Poussins* : Les CP suivront l'évolution de la naissance d'un poussin. L'école a obtenu une subvention de 300 euros pour ce projet. Une couveuse a donc été achetée pour mener à bien ce dernier.

*L'eau* : Les CE1-CE2 seront sensibilisés aux gestes écocitoyens.

*Théâtre* : Les CP-CP/CE1 participeront aux " Monstrueuses rencontres". Ils auront 11 séances d'une heure avec un intervenant. Suivra un spectacle à Saint Donat. Les parents seront conviés.

*Film d'animation* : Les CE1 réaliseront un film d'animation. En novembre, un auteur viendra en classe. Au mois de décembre, une animatrice du Ciné Galaure interviendra, également. Puis, une réalisatrice viendra aider les enfants à l'école. La

projection se fera mi-mai durant le Festival Amascène. Les enfants vont se baser sur le livre “ La cabane” de Marion Achard.

*Bourboule* : Les CE2-CE2/CM1 partiront à la Bourboule du 5 au 9 juin pour un coût de 17 500 euros.

Les maîtresses gèrent elles-mêmes les 30 minutes de sport par jour imposées par le gouvernement.

Chaque classe a demandé un spectacle. Le coût de celui-ci est réglé par l'école et le car sera offert par la Communauté de Communes.

Cette année, le repas de Noël sera maintenu au 8 décembre mais le goûter de Noël en sachet ne sera pas distribué. Des papillotes seront offertes en classe.

## **Travaux**

Le bac à sable a enfin une bâche et 3 tables de pique-nique ont été installées. Les enfants sont ravis et les utilisent énormément.

Les murs des couloirs et les encadrements des portes ont été repeints. Les boiseries qui occultaient la lumière de certaines classes ont été enlevées car elles étaient abîmées. Elles seront changées prochainement.

Des meubles avec des casiers ont été installés à la cantine pour les serviettes en tissus.

Le thermostat sera bloqué à 19 ° C en classe et à 17 ° C au gymnase. Penser à habiller chaudement vos enfants.

L'équipe enseignante demande la réparation du store dans la classe de Florence BORNE car celui-ci est bloqué et le sol dans la salle photocopieuse est à refaire car il est vétuste.

Les portes extérieures côté cour ferment mal car elles sont gondolées.

Il y a beaucoup de gaspillage de papier pour les mains dans les toilettes. Une solution est en cours de réflexion.

## **Parole aux parents d'élèves**

Nous avons interpellé Mme la Maire sur la cantine et la garderie :

L'augmentation du prix de la cantine sera de 55 centimes en maternelle et de 86 centimes en primaire. Celle-ci s'effectuera dès janvier. La mairie prend en charge l'augmentation de septembre à fin décembre (6500 euros) d'où la non-distribution des sachets de Noël. Geste considéré comme une aide aux familles en cette période. Il n'y a plus de budget et il a donc fallu faire des choix mais le repas de Noël restera gratuit pour tous.

Il y a deux services de cantine. Beaucoup de parents se plaignent du bruit mais il n'y a pas forcément de solutions pour l'instant.

Les maîtresses nous ont interpellées aussi sur le fait que certains enfants ont aussi des comportements non adaptés vis-à-vis du personnel de cantine. Une solution est cherchée afin de faire remonter ces comportements aux parents des enfants en question. Pourquoi ne pas faire venir un intervenant qui calculerait les décibels et expliquerait aux enfants à quoi cela correspond, et le respect.

La mairie n'a pas forcément de remontées négatives vis-à-vis du portail famille. Les inscriptions sur le portail famille jusqu'au jeudi soir ne pose apparemment pas plus de problèmes que cela sauf pour 2-3 familles. Mme la Maire est ouverte à d'éventuels rendez-vous avec les familles qui ont des soucis. Ne pas hésiter, également, à contacter Mme Mermet par mail ou téléphone pour des désinscriptions.

Depuis le 12 octobre, une personne en plus vient en renfort à la garderie du soir suite à une augmentation de fréquentation (3 personnes à présent). Pour la garderie du matin, la personne en salle a toujours une personne en renfort dans l'école en cas de problèmes.

### **Merci à tous et continuons !!**

Nous terminerons ce petit journal par des remerciements à tous les parents bénévoles du Sou des Ecoles, à notre municipalité, aux employés municipaux, aux élus et bien sûr à tout le corps enseignant.

Nous vous rappelons également qu'il est important, pour nos enfants, que chaque parent se mobilise, à sa façon, pour faire vivre l'école et permettre à nos enfants de s'épanouir à l'école...

Les enfants ont besoin de votre présence pour les sorties (gymnase, piscine...) et les manifestations organisées par le sou des écoles.

En attendant, vos parents représentants sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée de chaque école et vous pouvez par ailleurs déposer vos messages : [fcpe26140@gmail.com](mailto:fcpe26140@gmail.com)

*Conseil local des parents d'élèves d'Anneyron*